

L'adulte : un élève à part ?

Marie-Pierre Blond

Diplôme d'Etat de Chant

CEFEDM Bretagne-Pays de Loire

2009

L'adulte : un élève à part ?

Introduction

Page 1

1- Quelques Définitions

Adulte, pédagogie, andragogie

2- Quelques questions

Pédagogie/andragogie, la place de l'adulte dans le cours de musique, l'adulte un élève à part.

I- Apprendre la musique à l'âge adulte : de nombreuses possibilités s'offrent à vous !

Page 4

1- Seul :

Page 4

- a) les autodidactes : sans professeur mais seul pour autant ?
- b) les logiciels, jeux et autres sites d'apprentissage

2- Les cours :

Page 5

- a) Les conservatoires : ouvrir les portes aux adultes !
- b) Les cours privés et associations : la poule aux œufs d'or ?

3- Les manuels et les méthodes pour adultes

Page 8

Conclusion I

Page 8

II- L'andragogie, une pédagogie destinée à l'adulte

Page 9

1- Un peu d'histoire

Page 9

2- Les fondements de l'andragogie

Page 10

- a) L'adulte : un enfant expérimenté
- b) Les caractéristiques des adultes :

3- La pédagogie et l'andragogie sont-ils deux modèles opposés ?

Page 12

4- L'andragogie, un modèle indispensable ?

Page 13

5- De la formation professionnelle à l'apprentissage de la musique

Page 14

- a) Points communs et différences
- b) Comment utiliser les bénéfices de la réflexion andragogique en musique ?
- c) Expérimentation

Conclusion II Page 16

III- La particularité de la classe de chant Page 17

- 1- Questionnaire distribué à mes élèves adultes chanteurs au CRI de Château-Gontier (53) Page 17
- 2- « J'aimerais apprendre à chanter, mais je ne connais pas le solfège... » Page 21

Conclusion III Page 22

Conclusion Générale Page 23

- 1- L'adulte est-il un élève à part ?
- 2- La notion d'autorité et l'âge
- 3- L'école de musique et l'adulte

Annexes

- 1- Ages limites CNSM- St Maurs
- 2- Coursus adulte : règlement
- 3- Questionnaire
- 4- Entretien avec Françoise Parlebas

Biographie

Introduction

Professeur de chant en école de musique de zone rurale, depuis plusieurs années, je travaille principalement avec des élèves adultes. L'âge moyen des élèves est souvent plus élevé dans les classes de chant. La tradition de l'enseignement veut que l'on attende la fin de la puberté chez les jeunes. En effet, le cours de chant classique vise en grande partie, à développer l'instrument voix. Or, un instrument trop jeune et instable peut s'avérer fragile. L'âge minimum d'entrée en classe de chant est souvent fixé à 16 ans. Après 18 ans, ces jeunes font des études et ne sont pas toujours disponibles pour travailler leur voix ou ils partent loin de leur conservatoire d'origine. C'est pourquoi, la majorité de mes élèves ont autour de 40 ans.

Lorsque je discute avec mes collègues instrumentistes (qui enseignent aux plus petits), je constate que je ne partage pas toujours les mêmes interrogations, les mêmes difficultés. Les points que je souhaite développer dans ce mémoire, me permettront, je l'espère, de mieux comprendre et mieux répondre aux besoins des chanteurs.

I- Quelques définitions :

Tout d'abord, mettons nous d'accord sur quelques notions essentielles au traitement de ce sujet.

1- Qu'est-ce qu'un adulte ?

« Le mot adulte n'est pas un terme technique, propre aux sciences humaines ou à la philosophie : il appartient au langage commun et c'est à ce niveau qu'il faut d'abord le prendre et le comprendre ». ¹

« Adulte : personne parvenue à sa maturité physique, intellectuelle et affective ». ²

Au sens général du terme, un adulte est un être vivant qui est parvenu au terme de sa croissance, ayant normalement la capacité de se reproduire. Nous n'entrerons pas ici dans le débat entre maturité et majorité, mais nous ne choisirons pas pour autant l'âge de 18 ans pour déterminer le groupe que nous souhaitons étudier dans ce mémoire. L'entrée dans la vie active me semble être une donnée intéressante pour justifier un changement notable d'attitude dans l'apprentissage. En effet, cet accès à une certaine forme d'autonomie matérielle et sociale paraît être un critère de différenciation, s'il y en a.

¹ **Olivier Reboul**, L'adulte : mythe ou réalité, revue Critère, juin 1973

² Petit Larousse 1992

D'après les chiffres de l'INSEE 2005, l'âge moyen d'entrée dans la vie active est de **22,5 ans** ; nous retiendrons ce chiffre pour cette étude.

2- Qu'est-ce que la pédagogie ?

Le terme Pédagogie vient du grec *paid* : enfants et *agogos* : guide. La pédagogie est donc l'art de guider les enfants vers un savoir.

Ferdinand Buisson, qui fut inspecteur général de l'instruction publique, donne cette définition : "science de l'éducation, tant physique qu'intellectuelle et morale".³

La pédagogie peut être définie comme l'ensemble des principes et méthodes ayant pour visée de faire apprendre. Elle renvoie à une réflexion globale sur l'action éducative.

3- Qu'est-ce que l'andragogie ?

Le terme Andragogie vient du grec *andros* : homme et *agogos* : guide. Il s'agit donc de l'art d'enseigner aux adultes.

II- Quelques questions

Nous entrerons plus tard dans les détails expliquant la démarche de l'andragogie. Mais cette différenciation nous amène déjà à nous poser certaines questions auxquelles nous allons tenter de répondre :

- L'élève adulte est-il un élève différent dans l'apprentissage de la musique ?
- Peut-on et faut-il faire les mêmes choix pédagogiques quelque soit l'âge de l'élève ?
- Y a-t-il chez l'adulte des spécificités qui peuvent orienter la pédagogie ?
- Le formateur doit-il forger de nouvelles méthodes qui constitueraient l'andragogie ?

Au cours des dernières années, j'ai constaté que de plus en plus d'adultes souhaitent entamer ou reprendre l'étude de la musique. En effet, l'allongement de la durée de la vie et les changements socioculturels encouragent la pratique culturelle. Or, les structures d'enseignement tendent plutôt à diriger leurs actions vers les enfants. Certains conservatoires imposent même une limite d'âge selon les disciplines. L'âge peut donc devenir un critère de sélection.

³ *Dictionnaire de pédagogie*, 1887, col. 2238 a

Il me semble cependant que les adultes peuvent avoir de grandes motivations et exprimer un réel besoin de formation dans le cadre d'une pratique amateur ou de recherche d'épanouissement par la culture.

Il semble fort dommage de ne pas considérer leurs demandes et de ne leurs laisser que peu de place au sein de l'école.

Des nouvelles questions se posent :

- Quelles sont les motivations de l'adulte dans l'apprentissage de la musique ?
- Doit-on avoir les mêmes exigences avec nos élèves adultes qu'avec les enfants (travail personnel, FM...) ?
- Les structures d'enseignement artistique doivent-elles répondre à cette demande croissante ou faut-il trouver d'autres organisations (associations, cours privés, université du temps libre) ?

Avant de répondre à ces questions, nous allons observer de plus près les moyens dont disposent les adultes pour apprendre un instrument de musique aujourd'hui. Nous commencerons donc par un inventaire non exhaustif des cours et méthodes misent à leur disposition.

Nous essaierons ensuite de mieux appréhender l'andragogie dans la musique afin d'en mesurer l'importance, l'efficacité et la nécessité.

Enfin, nous terminerons par étudier la question de l'apprentissage du chant qui touche de près le sujet de ce mémoire.

I- Apprendre la musique à l'âge adulte : de nombreuses possibilités s'offrent à vous !

En observant l'activité des cours privés et en regardant sur internet les diverses publicités pour les cours et autres manuels, je me suis aperçu que bon nombre d'enseignants de la musique et d'organisations privées s'intéressaient aux adultes. L'adulte d'aujourd'hui dispose de plus de temps et s'autorise plus facilement (pour des raisons sociales ou culturelles) l'accès à la culture. Il est maître de son budget (qui est d'ailleurs plus élevé que celui de l'enfant) et il décide de ses activités et de ses dépenses. La mise en place de ces « nouveaux cours spécialisés » nous laisse à penser que l'adulte est en effet un élève à part. Mais pour quelles raisons ?

Avant de s'interroger sur l'apprentissage de la musique à l'âge adulte, il peut être intéressant d'observer la répartition de ceux qui ont une pratique amateur selon leur âge.

Annexe : Pratiquer une activité artistique en amateur (musique, peinture, théâtre, dessin, photo...) selon l'âge, le sexe au cours de l'année 2005 INSEE.

On constate que la proportion de Français à avoir une pratique amateur est de 14% entre 15-24 ans qu'elle baisse entre 25 et 39 ans puis remonte entre 40 et 59 ans. Ces données nous montrent que les adultes souhaitent reprendre une activité culturelle à l'âge où leurs enfants deviennent plus autonomes.

1- Seul :

Jean Rostand : « *Etre adulte, c'est être seul* »

- a) Les autodidactes : certains font le choix de s'initier seuls à la musique. Ils achètent ou louent un instrument et mettent en place des dispositifs personnels pour atteindre leurs objectifs.

Ex : jouer avec un CD, chanter avec un playback, tester, tâtonner ou même inventer un code de mémorisation.

Peut-on pour autant dire qu'ils apprennent seuls la musique ? L'imitation n'est pas possible sans modèle et sans référent.

- b) Les logiciels, jeux et sites d'apprentissage sont également un moyen très utilisé par les jeunes et les adultes. Ils permettent une certaine autonomie dans le rythme d'apprentissage, tout en rassurant l'élève par quelques conseils. Pizzicato (logiciel d'apprentissage musical personnel) en fait la promesse dans sa publicité. Ce respect du rythme de travail et du goût de chacun est d'ailleurs le principal argument de vente de ces logiciels (EMS, netrythme, arezzo, happynote, music sur DS etc...).

Le nombre de personnes étudiants la musique seuls ou avec des méthodes assistées par ordinateur n'a pas été mesuré. Cependant, au vu du choix disponible sur internet, ce marché semble suffisamment attractif pour les professionnels de la vente. Il me semble que le choix des méthodes dépend énormément du goût et de l'esthétique du musicien apprenant. Nous connaissons sans doute plus de guitaristes rock amateurs que de pianistes classique ayant appris sans professeur.

2- Les cours :

- a) Conservatoires : En majorité, les élèves des conservatoires sont d'âge scolaire : 63.6% de l'effectif des CRR et 65.3% des CRD ont moins de 16 ans. La proportion de jeunes adultes de 18 à 24 ans est plus de deux fois supérieure dans les CRR (16.6%) à ce qu'elle est dans les CRD (7.8%). A l'inverse, les CRD sont plus ouverts aux adultes de 30 ans et plus, ceux-ci représentent 15.6% de leur effectif total contre seulement 6.8% dans les CRR.⁴ Les jeunes étudiants de 18 à 24 ans vivent le plus souvent dans les grandes villes où ils peuvent à la fois suivre une formation supérieure de type universitaire et intégrer un CRR. C'est pourquoi on retrouve les plus de trente ans dans les CRD.

Au CRI de Château-Gontier (53), où je travaille, les données chiffrées sont assez significatives : en 2002/2003 on compte 22.5% d'élèves adultes en musique (99/440) et 30% (131/436) en 2008/2009.

Le schéma d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique ne traite pas spécifiquement de l'élève adulte. Mais il souligne les enjeux éducatifs : *« L'ouverture des formations à des domaines artistiques beaucoup plus nombreux ainsi qu'à des publics très diversifiés, notamment sur le plan de l'âge, conduit à rechercher de nouveaux modes d'organisation pédagogique ».*

Dans certains conservatoires et selon les disciplines, une limite d'âge à l'inscription peut faire office de sélection.

Peut-on dire pour autant qu'il est plus indispensable d'enseigner aux enfants qu'aux adultes ? Y aurait-il derrière cette idée une notion de rentabilité ? Il est vrai qu'un enfant qui apprend la musique jeune pourra utiliser ses connaissances statistiquement plus longtemps ! La mission de nos structures d'enseignement n'est-elle pas également de pallier aux inégalités sociales ? Or, un adulte qui n'aurait pas pu

⁴ Chiffres 2008 du ministère de la culture

recevoir d'éducation musicale jeune, devrait pouvoir accéder à cet apprentissage plus tard !

On constate que les limites d'âges diffèrent d'un établissement à un autre selon son degré d'exigence mais aussi d'un instrument à un autre. Ces règles sont-elles fixées uniquement en fonctions de la maturité physique de l'élève ou y'a-t-il une certaine hiérarchie chronologique à respecter. Le piano et le violon, instruments d'excellence, doivent-ils être étudiés plus jeune que les autres instruments, tels que la contrebasse ou le trombone ? On nous délivre les arguments de la maturité physique en fonction de l'instrument, pourtant, il existe aujourd'hui des instruments à la taille des petits.

Annexes (CNSMDP-St Maur)

L'adulte, selon les conservatoires, peut intégrer le cursus classique. Mais souvent les structures d'enseignement artistique proposent une alternative : appelé « cursus adulte » ou « hors cursus », elle doit prendre en compte l'exigence de ce public particulier.

Dans le département Adulte du CNR de Toulouse, les disciplines proposées aux adultes sont la Formation Musicale, la chorale et un atelier de Pratique Musicale Amateur uniquement. Les tarifs sont plus élevés pour ces élèves, ce qui peut paraître discriminatoire.

Le plus souvent, ce qui varie par rapport à un cursus classique, c'est l'obligation ou non de suivre les cours de FM ou encore la durée du cours individuel. Ces données ne me paraissent pas significatives. Par contre, certains conservatoires mettent l'accent sur la pratique collective. Ce qui me semble beaucoup plus intéressant. A Vence (06), le cursus adulte débouche sur un atelier « musique d'ensemble » avec la possibilité d'intégrer les orchestres. A Epinal (88) l'objectif du cursus adulte est clairement mentionné dans le règlement « *A l'issue de cette formation spécifique, les élèves adultes doivent être autonomes pour intégrer un ensemble d'amateurs* ».

C'est également pour ces raisons que j'ai créé, il y a deux ans, un atelier « accompagnement de projet » au sein de ma classe de chant, afin d'apporter un soutien artistique, logistique et technique aux adultes ayant terminé leur cursus. C'est ainsi qu'un petit ensemble vocal est né, mené par une ancienne élève. De plus, d'autres élèves ont osé se lancer dans la direction de chœurs amateurs.

Une des missions des conservatoires est d'enseigner la musique au plus grand nombre. Mais les places sont pourtant limitées pour des raisons budgétaires et les adultes ne sont pas prioritaires.

Annexe : Cursus adulte (règlements)

b) Cours privés et associations : la poule aux œufs d'or ?

Il existe aujourd'hui un choix important de cours spécialisés pour les adultes. Tout comme il existe des cours d'éveil pour les enfants de plus

en plus jeunes (éveil bébé à partir de 6 mois). Ne cherche-t-on pas à élargir notre cible commerciale ?

POURQUOI UNE ÉCOLE DE PIANO POUR ADULTES? (extrait d'une publicité pour une école privée)

« Les adultes - entendons par là les adolescents dès 13-14 ans jusqu'aux personnes ayant très largement dépassé l'âge de la retraite - désirant commencer ou reprendre l'étude du piano, se heurtent à un problème qui entraîne très rapidement le découragement: les méthodes et la façon d'enseigner s'adressent d'une manière générale à de jeunes enfants. Ces derniers ont impérativement besoin de franchir les étapes de l'apprentissage pas à pas. Plusieurs années leur sont nécessaires pour assimiler la théorie musicale de base et la pratique de l'instrument s'accompagne généralement de nombreux exercices répétitifs. Les enfants mettent de longs mois, voire quelques années, avant d'aborder un répertoire musicalement motivant (les mains sont trop petites, les pieds n'atteignent pas les pédales).

Un adulte, même très motivé, ne peut supporter très longtemps un tel régime de travail. En conséquence, au bout de quelques mois, de quelques années pour les plus acharnés, c'est le découragement et l'abandon.

L'école Crescendo vise donc à offrir aux adultes un cadre leur permettant de conserver la richesse qui est la leur lorsqu'ils se présentent: la motivation, l'envie d'apprendre. »

La légitimité de ces cours spécialisés tient ici sur différentes hypothèses :

- Les enfants ont besoin de plus de temps pour apprendre.
- Les enfants ont besoin de plus de répétitions.
- Les adultes ont une moins grande capacité de travail.

Il semble pourtant que ces hypothèses ne soient pas exactes. Ces différences entre l'apprenant adulte et l'enfant ne seraient-elles qu'arguments de vente ?

Nous avons intégré dans notre culture collective certains clichés sur les cours de musique et plus spécifiquement de piano : des heures de gammes, un travail fastidieux et ennuyeux où tout doit être décortiqué et organisé (ex : mains séparées, puis mains ensemble lentement puis de plus en plus vite...), où les morceaux d'études sont imposés et les mêmes pour tous. Il est donc évident qu'il faut rendre l'image des cours plus attractives afin de « laver » l'esprit des adultes qui ont encore trop souvent cette image. C'est ce que cherche à faire les organismes qui proposent des cours pour adultes. Plutôt que de critiquer la pédagogie traditionnelle de l'enseignement du piano ils prétendent qu'elle convient aux enfants et que l'adulte (petite flatterie) a besoin d'une méthode plus rapide et plus efficace.

Nous allons constater par ailleurs que les manuels pour adultes s'appuient sur les mêmes arguments.

3- Les manuels et les méthodes pour adultes :

Il existe aujourd'hui dans certaines grandes librairies musicales un « rayon adulte » ! Les manuels et méthodes sont à présent très répandues. Elles sont particulièrement nombreuses pour le piano : « Le Piano pour adulte débutant », « Cours de Piano pour Adultes » : ed. Carisch « Piano-Adultes, pour continuer » ed. Billaudot. . Il en existe aussi pour d'autres instruments « Apprendre la guitare Rock, clavier Rock : méthode pour adulte »,

Une fois de plus, à la lecture de ses ouvrages, je ne vois aucune spécificité de l'adulte qui ressort clairement des méthodes. Le choix des œuvres est très proche, la logique de l'enchaînement se fait dans les deux cas en suivant un degré de difficulté croissant.

Les seuls points qui diffèrent se situent au niveau de la forme. Plus ou moins ludique selon l'âge de la cible. Les illustrations sont plus ou moins attractives bien que l'on cherche également à rendre moins scolaire les manuels pour adultes (dessins, photos couleurs...). Le ton général et le niveau de langue peuvent, selon les cas, être différent selon l'âge de la cible (tutoiement).

Conclusion de la première partie

Les moyens dont dispose les apprenants musiciens sont de plus en plus accessibles et variés. Il est à présent possible d'étudier la musique chez soi en choisissant sa méthode, son heure, son rythme, son style, son manuel, son logiciel et ses cours.

Les élèves adultes sont encore peu nombreux à accéder aux conservatoires : peut-être se sentent-ils peu concernés par ce type de structure à l'image proche de celle de l'école. Il est également possible de remarquer que ces structures ne répondent pas toujours à cette demande spécifique et qu'ils n'en font pas une priorité.

En tout cas à la question « l'adulte est-il un élève à part ? » les professionnels de la vente de méthodes, logiciels ou autres cours privés, répondent OUI.

II- L'andragogie, une pédagogie destinée à l'adulte

1- Un peu d'histoire

On peut s'interroger sur la possibilité conceptuelle d'une « pédagogie des adultes ». Nous l'avons expliqué précédemment : la pédagogie est l'art d'enseigner aux enfants. Nous préférons pour cette partie employer le terme « andragogie ».

Prenons le temps tout d'abord d'en retracer l'histoire :

Le premier mouvement notable en ce qui concerne l'andragogie se fait au siècle des lumières. Les méthodes n'en sont pas encore établies mais Condorcet en définit la nature et les objectifs dans son rapport de 1792 « Le père de l'éducation permanente » : « L'instruction doit être universelle (...) elle doit assurer aux hommes dans tous les âges de la vie, la faculté de conserver leurs connaissances et d'en acquérir de nouvelles ». Il est déjà évident pour les philosophes du siècle des lumières que l'instruction ne doit pas s'achever aux bords de l'école primaire.

Le siècle de l'industrialisation voit naître de nouvelles écoles pour adultes : les « Adults Institutions » (1798) en Angleterre, « classes d'adultes » (1815) en France puis « l'association polytechnique d'instruction populaire » (1830). Les métiers changent, les savoirs sont de plus en plus nécessaires, l'apprentissage de la lecture devient indispensable.

Au XX^{ème} siècle, la loi s'engage pour la formation professionnelle des adultes. En 1919, la loi Astier prévoit que tous les jeunes en apprentissage dans les entreprises doivent recevoir des cours professionnels d'enseignement technique. En 1959, l'expression « promotion sociale » est remplacée par celle « d'éducation permanente » et la formation continue est organisée en conséquence.

2- Les fondements de l'andragogie

a) L'adulte : un enfant expérimenté

Lindeman a établi, dans *The meaning of adult education* (1926), les fondements d'une approche méthodologique de l'éducation des adultes. Il base sa réflexion sur l'expérience des adultes : « *L'expérience des apprenants est l'élément clé de l'éducation des adultes. Si l'apprentissage, c'est la vie, alors la vie est également source d'apprentissage.* »

Dans les écoles publiques, au milieu du XIX^{ème} siècle, le modèle dominant était celui de l'inculcation de croyances, d'obéissance (selon les principes religieux) ; l'enseignant (ou sa hiérarchie) décide de ce qui sera appris et des modalités.

Des chercheurs et formateurs intervenants auprès d'adultes ont récusé ce principe du fait que les adultes sont profondément différents des enfants, tant sur le plan biologique (en âge de se reproduire), juridique (responsable de ses actes) que psychologique (celui qui a conscience de sa responsabilité).

Le concept d'adulte apprenant s'est développé plus spécifiquement à la fin des années soixante et c'est à partir de ce concept que s'est forgé le mouvement de l'andragogie.

L'andragogie repose sur le constat que les adultes sont profondément différents des enfants. Lindeman toujours dans *The meaning of adult education* (1926) a explicité ces caractéristiques.

b) Les caractéristiques des adultes :

- « le besoin de savoir » : les adultes sont motivés pour une formation lorsqu'ils se découvrent des besoins et centres d'intérêts qu'ils pourraient satisfaire grâce à cette formation. Le premier devoir de l'enseignant est d'aider l'apprenant à prendre conscience de son besoin d'apprendre.

- « Le concept de soi chez l'apprenant » : Les adultes ont conscience d'être responsables de leurs propres décisions et de leur vie. Ils aspirent profondément à se déterminer eux-mêmes. Le rôle de l'enseignant est d'amorcer ce processus d'investigation qui soit un échange plutôt qu'une transmission de connaissances.

-« Le rôle et l'expérience de l'apprenant » : l'expérience est le plus grand facteur d'apprentissage des adultes, elle est constructive de l'identité même de la personne. Les différences individuelles apportent au groupe la richesse et la spécificité de chaque individu.

- « La volonté d'apprendre » : le mode d'apprentissage des adultes est centré sur la réalité, ils orientent leur apprentissage autour de la vie (ou autour d'une tâche ou un problème). C'est pourquoi la formation doit être conçue autour de situations réelles. Les compétences et connaissances doivent viser à mieux affronter les situations réelles.

- « La motivation » : les adultes sont sensibles à des motivations extérieures, mais ce sont les pressions intérieures qui sont le plus grand facteur de motivation (désir d'accroître sa satisfaction personnelle, estime de soi, qualité de vie, ...).

Roger Mucchielli dans « les méthodes actives ed. ESF parle même de handicaps de l'adulte (qui sont de plus en plus sévères avec l'âge selon lui), extraits :

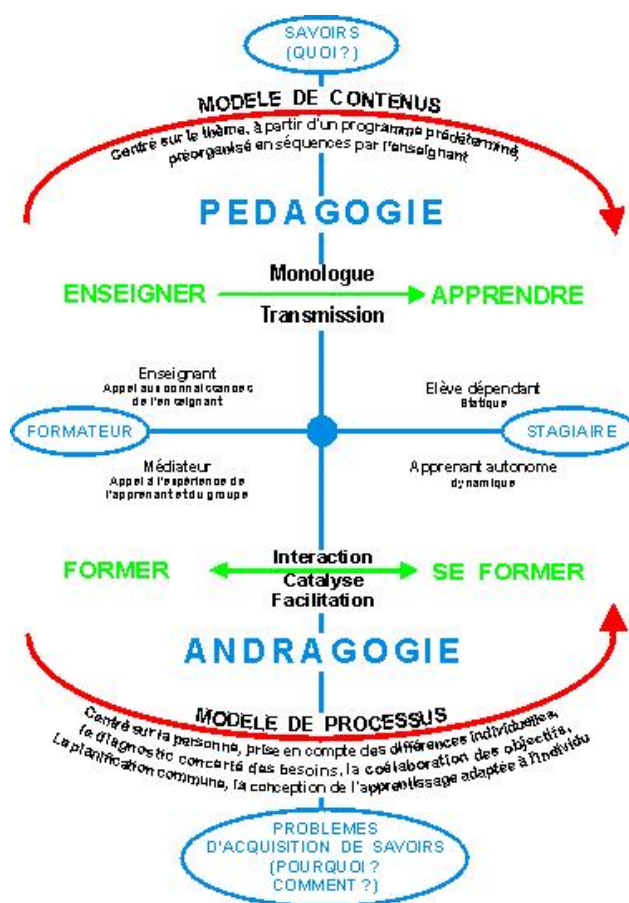
- *La curiosité universelle, celle de l'enfance, s'estompe... ;*
- *L'impression de possibilités infinies, celle de l'adolescence s'éteint... ;*

- *L'intelligence, qui culmine en valeur absolue, entre 13 et 17 ans, baisse, et compense ses pertes par une plus grande capacité d'organisation de l'acquis... ;*
- *Les rôles sociaux marquent la personnalité et, sous certains aspects, la déforment, risquent même de l'étouffer... ;*
- *Les motivations (les besoins, les sentiments, les aspirations, les attentes) changent... ;*
- *La plasticité de Moi, ses pouvoirs d'adaptation quasi illimités, se rétrécissent et à la place, un certain équilibre défensif s'installe ; les résistances au changement se font de plus en plus fortes.*

3- La pédagogie et l'andragogie sont-ils deux modèles opposés ?

Malcolm Knowles conçoit un modèle andragogique comme antithèse du modèle pédagogique traditionnel.⁵ Ces deux modèles s'opposent au niveau de la relation apprenant/enseignant et de leur dépendance, le niveau d'expérience de l'apprenant, la place du sujet de l'apprentissage, et les motivations qui sont pour l'adulte plus intérieures.

Annie Cardinet, les oppose également dans « Pratiquer la médiation en pédagogie ». Elle se sert des travaux menés sur l'andragogie pour faire évoluer la pédagogie traditionnelle vers la médiation. Son schéma reprend avec un vocabulaire différent les idées de M. Knowles.



⁵ *The Adult Learner : a neglected species* 1973 traduit en français *L'adulte apprenant* 1990 Ed. Organisations

De son côté, Roger Mucchielli (déjà cité précédemment), oppose le système scolaire et universitaire à la formation des adultes et craint la « résistance au retour à l'école ».

« On peut dire que plus l'on conçoit l'éducation des adultes comme destinée à pallier à une scolarité insuffisante, à boucher des trous dans le savoir, ou à acquérir les connaissances de base, plus on aura tendance à les renvoyer à l'école et à reconstituer le système traditionnel »

Ces deux modèles mis en opposition par nos spécialistes sont assez extrêmes. On fait référence à une pédagogie traditionnelle très conservatrice. Un modèle désuet qui tend à disparaître mais que nous avons tous encore en tête, lorsque nous évoquons l'École.

4- L'andragogie, un modèle indispensable ?

Peut-on parler d'une pédagogie des adultes et d'un modèle pédagogique, alors qu'il existe des pédagogies avec des méthodes, des pratiques et des démarches très diverses, aussi bien en formation d'adultes qu'en enseignement scolaire ? Nous l'avons déjà constaté précédemment, on oppose systématiquement l'andragogie à une pédagogie traditionnelle, voire parfois aux clichés d'une pédagogie. Ce qui donne des arguments évidents à la nécessité d'envisager l'enseignement différemment pour les adultes. Mais pourquoi plus spécifiquement aux adultes ? La distinction entre un modèle pédagogique connoté négativement et un modèle andragogique valorisé positivement, ne peut s'appuyer que sur une conception négative de l'enfance qui ne tient pas compte des travaux contemporains en Psychologie et en Sciences de l'Éducation. Or, ces travaux montrent qu'au contraire, l'enfant présente effectivement bon nombre de caractéristiques attribuées à l'adulte uniquement, comme le besoin de savoir, le concept de soi et la volonté d'apprendre.

Les qualités du principe de l'andragogie peuvent également être remises en cause par le fait qu'elle considère le monde de l'adulte dans son ensemble. Il semble que pour chaque âge une réflexion spécifique doit être menée. Il existe des différences entre adulte et enfant. Tout comme il en existe entre un jeune adulte et un sénior, ou entre un tout-petit et un adolescent. Chacun arrive avec son histoire, ses habitudes, ses valeurs et son projet.

L'âge n'est pas le seul axe de différenciation qui doit être pris en compte dans la pédagogie. On ne peut pas considérer un adulte qui a arrêté l'école à 14 ans (quelle qu'en soit la raison) et un adulte qui aurait bâti sa réussite professionnelle grâce à un parcours universitaire brillant. Leur démarche, leur positionnement vis-à-vis du savoir, leurs peurs dans l'apprentissage ne peuvent être les mêmes.

Cependant la démarche andragogique a permis de faire évoluer les conceptions des apprentissages et la perception tant de l'adulte en formation que de l'enfant en enseignement scolaire. Les travaux d'Annie Cardinet nous le montre. La réflexion sur

l'adulte oblige une réflexion sur la pédagogie au sens le plus large. Elle met notamment en évidence l'importance de la prise en compte des différents facteurs socioculturels. On peut remettre en cause par différents arguments, développés plus haut, la théorie de l'andragogie, mais on ne peut nier l'avancée de la réflexion grâce à ces recherches et ces questionnements.

5- De la formation professionnelle à l'apprentissage de la musique

Les ouvrages pédagogiques qui développent la problématique de l'adulte sont assez nombreux. Mais les spécialistes des sciences de l'éducation s'intéressent à eux principalement dans le domaine professionnel. Qu'en est-il du loisir et surtout, en ce qui nous concerne, de l'apprentissage de la musique ?

a) Points communs et différences

Il y a beaucoup de parallèles qui peuvent être fait entre l'école (éducation nationale) et les écoles de musique. Leurs histoires se ressemblent, leur passé est commun. Ainsi l'école à inspiré la pédagogie de la musique : une structure, une hiérarchie et une organisation. L'apprentissage de la musique faisait partie (jusqu'aux années 60) de l'éducation des enfants dit « de bonne famille » au même titre que l'ensemble des matières étudiées à l'école. Il s'agissait de l'apprentissage d'un savoir exigeant et « sérieux » comme celui apporté par l'école.

L'école de musique et l'éducation nationale ont évidemment évolué et la réflexion pédagogique s'est affinée. Mais la démarche de l'apprenant adulte semble tout à fait différente que l'on se situe du côté de l'école de musique ou du côté de l'enseignement général. Nous opposons ici un modèle créé dans un contexte professionnel et une réflexion sur l'apprentissage qui s'apparente plus au domaine du loisir. La démarche de l'élève est donc volontaire et non nécessaire. Elle n'est imposée ni par un employeur ou une conjoncture, ni par un parent. L'élève se présente avec un désir de recherche de plaisir, de détente, mais aussi d'accomplissement et d'épanouissement.

La recherche de bien-être et de détente est un phénomène nouveau et très à la mode dans notre société contemporaine. La pratique culturelle et artistique peut parfois être envisagée sous un angle thérapeutique. Ceci influence aussi la démarche de ces nouveaux élèves, qui se présentent donc dans nos établissements, en demande de « plaisir ». Nous y reviendrons par la suite, mais la pratique du chant semble attirer pour cette raison.

b) Comment utiliser les bénéfices de la réflexion andragogique en musique ?

Quelques points soulevés précédemment dans l'analyse des principes de l'andragogie peuvent nous aider à envisager autrement l'enseignement de la musique aux adultes. Il appartient à chaque professeur de trouver son mode

d'enseignement et d'inventer de nouveaux dispositifs en tenant compte de certains points :

- Les « handicaps » de l'adulte, comment y palier ?
- Les caractéristiques de l'adultes : comment les intégrer dans l'apprentissage ?
- Des propositions transférables comme par exemple les méthodes actives dont le but est de pallier à différents freins : l'élève est acteur de son apprentissage, il a le sentiment de contrôler, il y a moins de références à ses précédents apprentissages, il découvre par lui-même ses motivations et y répond de façon adapter avec beaucoup de satisfactions personnelles, responsabilisation de l'élève.
- Le repositionnement de la place de l'enseignant : sujet abordé par Annie Cardinet, Roger Mucchielli et Etienne Bourgeois dans leurs ouvrages.

c) Expérimentation

Pour ma part, j'ai déjà pu expérimenter quelques pistes dans ma classe (moyenne d'âge 40 ans), dont voici deux exemples :

Nous avons créé il y quelques années un atelier collectif pour les débutants en chant. Nous essayons chaque année d'impliquer les participants dans le programme de l'atelier. Ainsi, les élèves nous font part de leurs besoins, leurs envies, leurs questionnements. Ils proposent eux-mêmes les dates et lieux de concerts s'ils le souhaitent. Le contenu d'une séance est très variable et ne ressemble pas au cours standard. Il y a une grande place pour l'improvisation, le jeu, l'auto-évaluation et l'écoute. Nous nous plaçons tous, debout en cercle, et chacun occupe une place égale (à tous les niveaux). Nous espérons ainsi favoriser l'échange, décloisonner l'apprentissage (ex : technique vocale d'un coté, formation musicale de l'autre), rendre possible la médiation, diminuer le souvenir et les références à d'autres apprentissages.

L'an dernier, lors de l'élaboration d'un projet artistique mené avec une grande partie de l'établissement, nous avons organisé des ateliers transdisciplinaires (danse, chant, arts visuels), afin de mettre en relation les différentes compétences des élèves et leur permettre de travailler ensemble avec un objectif commun. Beaucoup d'adultes y ont participé et ont pu faire valoir leurs expériences. Or, l'expérience est pour moi l'élément important à prendre en compte dans l'apprentissage de l'adulte.

Ce projet s'est avéré très motivant et valorisant pour chacun des participants, mais aussi très responsabilisant dans l'apprentissage. L'équipe des enseignants n'est intervenue qu'à la demande des participants selon leurs besoins.

Conclusion de la deuxième partie :

La réflexion sur les spécificités de l'apprentissage après l'âge de la scolarité initiale évolue dans le temps, mais elle a commencé depuis longtemps dans le domaine de la professionnalisation. Les particularités du mode de fonctionnement psychologique de ces « nouveaux apprenants » ont été mises en évidence et nous montrent certaines difficultés que peut rencontrer l'adulte. Certains freins peuvent s'accroître dans le temps et l'accumulation d'expériences.

Cependant, l'andragogie s'oppose à un modèle pédagogique dessiné et les points mis en avant pour la justifier ont (fort heureusement) de moins en moins de poids face aux travaux menés en sciences de l'éducation.

On peut réellement dire que le choix du modèle andragogique fait évoluer le formateur vers un nouveau métier. Contraint à l'adaptabilité, il devient l'accompagnateur, le facilitateur. L'interaction entre l'apprenant et lui est facteur d'apprentissage.

Dans le domaine musical, (un peu en retard par rapport au domaine professionnel), les possibilités d'envisager l'andragogie ou en tout cas l'apprentissage chez l'adulte sont infinies. Mais elles remettent en cause l'ordre et l'organisation traditionnelle des écoles de musique. On peut par exemple discuter de l'intérêt d'un cours individuel systématique qui a tendance à cloisonner et qui ne laisse que peu de possibilités d'échanges de connaissances.

III- L'adulte chanteur

1- Questionnaire distribué à mes élèves adultes chanteurs au CRI de Château-Gontier (53)

Les classes de chant classique ont souvent une moyenne d'âge supérieure à l'ensemble des classes d'instruments. Comme nous l'avons expliqué déjà en introduction, l'âge minimum d'entrée en classe de chant est souvent fixé à 16 ans (après la puberté). Donc, dans les villes où il y a peu de structures d'enseignement supérieur, comme à Château-Gontier (où j'enseigne), l'âge moyen avoisine les 40 ans. Je pense qu'il s'agit d'une spécificité de l'enseignement du chant et qu'il est important pour moi de développer ce point.

L'enseignement du chant aux adultes est-il spécifique au point de :

- Créer un cours de solfège spécialisé (c'est souvent une demande de la part de mes élèves) ?
- Créer un cursus spécifique ?
- Inventer de nouveaux dispositifs d'apprentissage, de nouvelles méthodes ?
- S'interroger sur les motivations de ces adultes et leurs difficultés ?

Pour m'aider à répondre à ces interrogations, j'ai décidé de faire appel aux personnes concernées : j'ai donc fait passer un questionnaire à l'ensemble de mes élèves adultes (cf. annexe). Vingt cinq d'entre eux m'ont répondu. Je ne souhaite pas faire de statistique ou tirer de conclusions définitives à la lecture de ces questionnaires mais j'espère en tout cas y trouver quelques éclaircissements.

Voici un petit résumé.

Questions	Réponses des élèves ou mots cités
Depuis combien de temps étudiez-vous la musique ?	De 3 à 44 ans : certains font de la musique depuis l'enfance et ont toujours « entretenu » leurs connaissances, d'autres débutent
Avez-vous suivi (ou suivez-vous actuellement) les cours de FM ?	Grande majorité de « oui »

<p>Quelles sont vos motivations dans cet apprentissage ?</p>	<p>Les motivations évoquées sont variées. Elles sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sociales (ex : faire partie d'un groupe, partager, accéder à des connaissances auxquels on n'avait pas droit dans l'enfance, partager...) - culturelles (ex : découvrir le lyrique, découvrir la culture musicale...) - personnelles (le plaisir, vaincre sa timidité, oser, se maîtriser, lâcher prise, réaliser un rêve, découvrir ses capacités...) - corporelles (ex : posséder la technique, améliorer la voix, maîtriser son corps et mieux le connaître...)
<p>Selon vous, qu'est-ce que le « plaisir » dans l'apprentissage du chant ?</p>	<p>Libérer ma voix, se sentir libre, éprouver de l'émotion, s'exprimer, partager des émotions, exprimer l'inexprimable, la découverte, l'importance du corps, rencontrer des gens, épanouissement, progresser, être en harmonie avec sa voix, ressentir des émotions, partager avec d'autres, apprendre, interpréter, partager, se dépasser, se lâcher, rechercher le « beau », trouver la liberté par un travail exigeant, se dépasser, trouver le bien-être et la détente, se fondre dans un groupe, se dépasser, faire partie d'un groupe, s'éveiller, ne plus penser, chanter avec d'autres, faire de la belle musique avec d'autres.</p>
<p>Quels types de difficultés rencontrer-vous en tant qu'adulte ?</p>	<p>Techniques Psychoaffectives Organisationnelles</p>

La durée d'étude :

On remarque que les personnes ayant répondu étudient la musique depuis assez longtemps. Certains ont commencé pendant l'enfance et ont toujours continué en changeant d'instrument (ou non). D'autres ont profité d'évènements pour commencer (retraite, autonomie des enfants...). Globalement, il y a en tout cas une certaine régularité dans la pratique. Il est vrai que je constate que mes élèves restent longtemps dans la classe.

La Formation Musicale :

Je suis assez surprise de constater que presque toutes les personnes interrogées ont suivi les cours de FM. En effet, une des difficultés exprimées par les élèves et que je constate chaque jour, est la capacité à lire la musique. Pour l'instant, il n'y a pas de cours de FM spécialisé pour les chanteurs et peu de cours adultes. Les chanteurs qui veulent suivre les cours se retrouvent souvent dans des classes avec des enfants. Peut-être est-ce décourageant de se retrouver à étudier avec ses enfants ? Je crois aussi que l'élève adulte pense avoir moins de temps que l'enfant et veut tout de suite aller à l'essentiel. Comme nous l'avons remarqué dans le chapitre précédent, ils se découragent plus vite s'ils ne constatent pas l'utilité de l'apprentissage rapidement (cf. § sur Lindeman). De plus, le fait de se retrouver en classe devant le bureau d'un professeur, à faire des exercices de lecture de notes ou de rythmes, réveille de vieux souvenirs d'école pas toujours agréables et donc renforce certains blocages. C'est pourquoi nous avons décidé d'ouvrir une classe de FM basé sur les jeux vocaux l'année prochaine, afin d'aborder l'intonation, le rythme et la voix d'une manière plus ludique et ainsi arriver à la lecture par un autre chemin. Ce cours est réservé aux adultes.

Les motivations :

Comme le montre Maslow grâce à son étude des besoins, nous créons au fur et à mesure de nouveaux besoins. Lorsque les besoins primaires et essentiels sont assouvis, d'autres types de besoins sont créés. Le besoin d'apprendre à chanter ne semble pas être une priorité vitale, les personnes interrogées expriment cependant des motivations qui ne répondent pas seulement à la dernière catégorie de besoins prioritaires développés par Maslow :

- Besoin d'appartenance : « *s'exprimer, partager, se fondre dans un groupe, faire partie d'un groupe, élargir son cercle d'amis, chanter avec d'autres, faire de la belle musique avec d'autres.* »

- Besoin de s'accomplir : « *vaincre sa timidité, améliorer, découvrir, se dépasser, progresser, réaliser un rêve etc....* ». Beaucoup d'élèves parlent également de la

réalisation d'un rêve. Serait-ce comme le pense Sigmund Freud, la recherche du bonheur ? : « *Le bonheur est un rêve d'enfant réalisé dans l'âge adulte* ».

Les motivations d'un élève adulte ne sont pas forcément évidentes à comprendre. On croit pourtant que par sa démarche volontaire et personnelle, il sait (mieux qu'un enfant) ce qu'il souhaite obtenir par cet apprentissage. Je pose souvent cette question aux débutants « pourquoi avez-vous choisi de vous inscrire à un cours de chant ? – quelles sont vos motivations ? » Les réponses restent souvent évasives. Ils ne savent pas eux-mêmes ce qu'ils viennent chercher et attendent beaucoup des propositions du professeur. Mais comme l'explique Lindeman : « *Le premier devoir de l'enseignant est d'aider l'apprenant à prendre conscience de son besoin d'apprendre.* »

Aucun d'eux ne parle d'un besoin de se valoriser à travers le chant ou de réalisation personnelle, ni même d'estime de soi (besoin dont parle également beaucoup Maslow). Pourtant, cette motivation semble envisageable lorsqu'on décide de faire du chant lyrique et donc de pratiquer le chant soliste.

En tout cas, les besoins exprimés semblent s'apparenter à ce qu'appelle Lindeman « *les pressions intérieures* » si indispensables à l'apprentissage de l'adulte. On doit donc les prendre en compte pour faciliter l'apprentissage.

Le plaisir :

L'une des motivations principales exprimées par les élèves adultes est la notion de « plaisir ». Je l'avais déjà constaté avant ce questionnaire, c'est pourquoi j'ai souhaité leur demander ce qu'ils entendaient par « plaisir ». J'avais souvent l'impression que cette idée de plaisir pouvait servir « d'excuse », car on entend souvent : « *je ne souhaite pas chanter en public, je chante pour mon plaisir* », ou bien « *je n'ai pas le temps de travailler chez moi, mais de toute façon je ne veux pas devenir professionnel... je chante pour mon plaisir* ». La recherche de plaisir, quel que soit le domaine, ne doit pas exclure la notion d'effort ou de contrainte.

Ce que les personnes interrogées expriment ici, est plutôt le reflet d'une recherche de bien-être, d'épanouissement et de partage. Mais ils expriment aussi, pour certains d'entre eux, le plaisir que l'on éprouve à se dépasser, à se réaliser dans l'accomplissement d'un travail exigeant.

Les difficultés que rencontre l'adulte chanteur :

L'une des difficultés principales que rencontre l'adulte dans l'apprentissage du chant est lié au problème d'inhibition (timidité, blocage corporel, peur de mal faire). Lorsque l'on chante, on fait un son qui sort de son propre corps. Or, dans notre éducation, on nous a appris à ne pas déranger, ne pas parler trop fort, ne pas se faire remarquer. Dans l'apprentissage du chant, il faut d'abord accepter de laisser sortir des sons et des émotions incontrôlées (tout au moins au départ). Cette idée, consciente ou

non, est plus difficile à accepter pour un adulte qui a souvent de nombreuses années de « contrôle émotionnel » derrière lui.

Une autre difficulté majeure est le manque de temps. Même pour les personnes retraitées, il est difficile de faire passer ses loisirs (même s'il s'agit de passion) avant tout autre chose (travail, enfants, vie quotidienne...). Les personnes interrogées citent ce problème de nombreuses fois dans le questionnaire.

2- « J'aimerais apprendre à chanter, mais je ne connais pas le solfège... »

« *J'aimerais apprendre à chanter, mais je ne connais pas le solfège...* », c'est le sous-titre d'une méthode de François Parlebas « *Le chant pour adulte débutant* ». C'est évidemment une phrase que l'on entend souvent de la part d'adultes débutants. Il est facile de trouver des occasions de chanter... chacun semble disposé à le faire facilement depuis l'enfance. Cela voudrait-il dire que le chant est un « instrument » à part, dont l'étude autoriserait un traitement spécial ? Après étude du manuel et un entretien (cf. annexe) avec F. Parlebas, voici quelques idées à ce sujet.

En avant propos, Françoise Parlebas précise les objectifs de cette méthode :

« Pour l'élève : le plaisir de chanter des morceaux simples du répertoire de la première année de chant, sans fatigue vocale ; la possibilité d'apprendre à déchiffrer une partition musicale. »

« Pour le professeur : la liberté d'initier l'élève à l'art de chant »

Elle précise pendant notre entretien : « *Les adultes ne savent pas travailler, je propose dans ce manuel une véritable méthode de travail, comme il en existe pour l'apprentissage du piano.* »

Ce manuel est donc une méthode d'initiation au chant pour la première année. Pour François Parlebas il faut rapidement poursuivre ce travail en cours de FM par la suite. Il est impossible d'aborder toutes les difficultés du chant pendant une leçon d'une demi-heure.

La méthode est composée en effet de différents morceaux avec un niveau de difficulté croissant, un point de culture musical ou de solfège à chaque nouvelle pièce travaillée, et un CD d'accompagnement.

J'utilise régulièrement cette méthode, je la conseille aux élèves débutants de l'atelier « découverte du chant » il permet en effet d'aborder de nombreux axes de réflexion. Ce qui me semble fort dommage, c'est qu'il ne laisse à aucun moment place à la créativité de l'élève. Pourtant F. Parlebas déplore le manque d'imagination des adultes et me confit même que pour elle, c'est ce qui freine le plus leur progression. On

aurait donc pu imaginer des petits exercices sous forme de jeux, afin de débiter l'improvisation si importante dans l'exploration de sa voix et de la musique.

J'ai cherché à comparer cette méthode avec celles destinées aux enfants. Il me semble que le principe de base est le même : proposer des exercices progressifs avec une forme attrayante.

Le ton de Françoise Parlebas est différent des autres méthodes (pour enfants instrumentistes) : pas de tutoiement, pas d'image humoristique, pas de jeux.... L'adulte n'aurait-il pas de droit de s'amuser en apprenant ?

Réponse de F. Parlebas : *« l'adulte ne doit pas être traité comme un enfant, il ne le supporte pas »*

Je ne partage pas tout à fait cette idée. Bien sur l'adulte ne supporte pas d'être infantilisé mais l'enfant non plus ! Et je constate chaque jour, dans mes cours, que les adultes aiment découvrir en s'amusant. Ils font d'autant plus de progrès, si on trouve les chemins détournés qui ne les ramène pas à des situations d'échec du passé (interrogations de Maths, dictées...).

Conclusion de la troisième partie :

Les spécificités d'une classe de chant reposent sur le fait que la moyenne d'âge est plus élevée que dans les autres classes, et que ces élèves adultes sont en majorité non lecteurs.

La motivation, comme nous avons pu le voir, est un facteur primordial chez l'apprenant (surtout adulte). Elle est pourtant très difficilement mesurable et qualifiable. Je ne suis pas certaine que les réponses au questionnaire soient le reflet d'une réalité profonde. Comment être honnête sur ses propres motivations et comment mêmes les reconnaître ? De plus, le rapport à la voix est suffisamment complexe pour ajouter une difficulté de lecture aux résultats de ce questionnaire. On doit sans doute laisser une part de subjectivité et d'instinct aux enseignants afin de répondre à ces motivations non exprimables.

Conclusion Générale

1- « L'adulte est-il un élève à part ? »

Il est difficile de répondre par « oui » ou par « non » à cette question. Il est évident que tout prend un sens différent selon la place que l'on occupe dans notre analyse. Nous l'avons montré, certains principes sont systématiques chez l'adulte. Comme, par exemple, sa source de motivation plus intérieure que chez l'enfant ou la responsabilité plus personnelle de ses prises de décisions. Par-dessus tout, ce qui nous laisse croire que les adultes représentent une catégorie d'élèves très spécifique et qu'elle nécessite une pédagogie particulière, est la notion d'expérience. Il est vrai que l'expérience influence l'apprentissage. Elle lui permet de gagner du temps par certains cotés (méthodes, habitudes) mais le contraint à certains « handicaps » (moins naïf, plus blasé). L'enseignant doit en avoir conscience. Mais doit-il pour autant, tout connaître de son élève pour bien lui enseigner ? Les enfants, eux aussi, ont tous une expérience, plus ou moins variée et riche. L'expérience est propre à chacun, par définition. Elle n'est pas forcément plus influencée par l'âge que par d'autres facteurs tels que l'éducation, le milieu socioculturel, les origines, le sexe, etc. L'exemple est flagrant dans l'article de l'INSEE sur les franciliens et les pratiques amateurs. (www.insee.fr/ile-de-france), où l'on montre une pratique différente entre les franciliens et les provinciaux, mais aussi en fonction de leur sexe.

Aujourd'hui, ce qui prime, c'est « l'apprenant ». Cet intérêt nouveau pour celui qui apprend, plutôt que pour ce qui est enseigné, modifie largement la relation pédagogique ou andragogique et donc les méthodes mises en œuvre pour enseigner et pour « apprendre à apprendre ». La classe d'âge de l'élève ne semble pas plus déterminante dans ce cas. Chaque élève est donc un élève à part.

Cependant, d'un côté pratique et organisationnel, l'adulte est tout de même « à part ». Son rythme de vie, ses horaires et ses priorités ne sont pas les mêmes. Ce qui oblige l'organisation qui l'accueille à une certaine adaptation (planning, groupes...).

2- La notion d'autorité et l'âge

C'est un sujet que nous n'avons pas encore développé dans cette analyse tant elle est complexe et peut-être « tabou ». Mais la légitimité de l'enseignant serait-elle plus facile à justifier grâce à l'âge. Le professeur de musique ne devrait-il pas être plus âgé que ses élèves ? L'âge est implicitement une preuve de supériorité dans le savoir. On ne peut remettre en cause quelqu'un de plus âgé. C'est en tout cas plus difficile dans notre culture. Le statut de « professeur » est intimement lié à ce préjugé. On apprend communément au jeune enfant à ne pas contredire son parent ou son professeur. Cette habitude est parfois perdue grâce à l'expérience dont nous parlions précédemment.

L'adulte est donc un élève moins « docile », moins facile à bernier ! Il est vrai que d'après mon expérience, l'adulte va demander plus de preuves. Il va s'opposer, questionner, argumenter. Surtout si cet adulte est lui-même enseignant, ce qui est souvent le cas. Je n'ai pas trouvé de statistiques à ce sujet, mais lorsque j'interviens dans les chorales d'amateurs, je suis toujours surprise du nombre d'enseignants qui pratiquent le chant-choral.

Avec un enfant, la notion d'autorité est implicite, avec un élève adulte pas toujours. Mais l'autorité est-elle indispensable à l'apprentissage ? Dans le cas contraire, l'andragogie peut nous apporter de nouvelles pistes de réflexion pour l'ensemble de la pédagogie.

3- L'école de musique et l'adulte

Nous avons pointé ce sujet du doigt, le rôle du conservatoire est-il de répondre à toutes les demandes, de tous les élèves ?

Chaque école doit faire ses choix selon son projet d'établissement. Ces choix sont bien souvent différents en fonction de la taille de l'établissement, son statut ou son histoire. Cependant, l'action des conservatoires n'est globalement pas tournée en priorité vers l'adulte et ne tient pas toujours compte de ses contraintes (limites d'âge, exigence et disponibilité des cursus).

De plus, si l'on prend en compte l'âge des élèves, une nouvelle catégorie est en train de se développer : les seniors. Il y a en effet de plus en plus de personnes âgées de plus de 50 ans qui veulent compléter leur apprentissage ou en tout cas avoir une pratique de la musique. Une enquête TNS Sofres⁶ « *les seniors et la musique : les deux tiers ne peuvent s'en passer* » montre un engouement certain des seniors pour la pratique musicale. L'étude montre également un goût particulier, des envies particulières au sein de cette catégorie de musiciens. Les écoles de musique auront du mal à répondre à ces spécificités. Cependant, l'action des conservatoires va sans doute évoluer vers un partenariat avec les chorales ou ensembles instrumentaux amateurs. Là encore, j'ai eu l'occasion de monter un projet entre l'école de musique dans laquelle je travaille et les chorales du 3ème âge de Château-Gontier. Nous avons réuni ces chorales en leur proposant des ateliers pour les aider dans leur progression : technique vocale, direction de chœur, aide au déchiffrage. D'autres organisations peuvent aussi travailler dans cet objectif, tel que les universités du temps libre.

⁶ Sondage TNS Sofres / Sacem réalisé les 23 et 24 mai 2005 et les 30 et 31 mai 2005. Échantillon national de 2110 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus

L'âge est un critère de différenciation et devient prétexte à créer de nouveaux besoins en formation. Il y a des associations spécialisées dans les cours pour adolescents. On ouvre même des classes d'initiation à la musique pour les bébés (de 6 mois à 3 ans). Quel que soit le domaine, l'apprentissage est considéré comme source d'épanouissement et de réussite sociale. On souhaite, à présent, une éducation à la fois de plus en plus précoce et de plus en plus tardive. Pour conclure, je souhaite rappeler une citation de Jean-Jacques Rousseau extraite de « *Emile ou de l'éducation* » nous rappelant que la notion de temps et donc d'âge n'est pas toujours en relation avec la qualité de l'éducation :

« Oserais-je exposer ici la plus grande, la plus importante, la plus utile règle de toute l'éducation ?

Ce n'est pas de gagner du temps, c'est d'en perdre »

ANNEXES

CNSMDP

■ Limite d'âge 1er cycle :

violon, violoncelle, flûte, piano, harpe	moins de 22 ans
clarinette, saxophone, hautbois	moins de 24 ans
accordéon, alto, contrebasse, basson, cor, trompette-cornet, trombone, saxhorn-euphonium, tuba, percussion, guitare, orgue-interprétation	moins de 26 ans
accompagnement au piano, improvisation au clavier (orgue/piano), ondes Martenot, trombone basse, improvisation	moins de 28 ans

Limite d'âge 2ème cycle :

violon, violoncelle, flûte, piano, harpe	moins de 26 ans
clarinette, saxophone, hautbois	moins de 28 ans
accordéon, alto, contrebasse, basson, cor, trompette-cornet, trombone, saxhorn-euphonium, tuba, percussion, guitare, orgue-interprétation	moins de 29 ans
ondes Martenot, trombone basse	moins de 30 ans

**St-MAUR : LIMITES D'AGE
POUR L'ADMISSION DANS LES COURS**

	1 ^{er} Cycle		2e Cycle		3e Cycle			
	Débutant		Prép.	Elém.	Moy	court	long	
	Min.	Max.	Max.	Max.	Max.	F.E.	Max.	
Alto	7 *	12	13	16	18	20	24	
Basson		13	15	17	19	21		
Clarinette		12	13	17	19	21		
Clavecin		10	12	15	18	20		
Contrebasse		18	20	21	22	23		
Cor		18	20	21	22	23		
Flûte à bec		11	13	15	17	20		
Flûte travers		12	13	15	17	20		
Guitare		13	15	17	19	22		
Harpe		15	17	19	21	23		
Hautbois		13	15	17	19	21		
Orgue						23		
Percussion		7 *	15	17	19	21		23
Piano			8	10	13	16		21
Saxophone	13		15	17	19	21		
Trombone	18		20	21	22	23		
Trompette/ cornet	13		15	17	19	21		
Tuba	18	20	21	22	23			
Violon	6	8	10	13	16	18		
Violoncelle	7 *	12	13	16	18	20		
	Préparatoire							
Chant	Min. 18	Max. 24		25	26	27	28	
Accompagnement au Piano	Titulaire d'une médaille d'or en piano Admission sur concours							
Art dramatique	Admission sur concours (Min. 18 ans - Max. 25 ans)							
Chorales, Jazz	Admission sur auditions							
Danse	Init 7 *	OR1 8 *	OR2 9	OR3 10	E1 11	E2 12	E3 13	FE/SUP. 14

(*) Sous réserve de l'avis favorable du professeur (*critères : dentition, morphologie, taille de l'enfant*).

(**) 24 ans pour l'entrée en stage et supérieur ; 25 ans pour l'entrée en 4^{ème} cycle. Dérogation possible en fonction des places disponibles, sur avis du Directeur.

Disciplines d'érudition (*analyse, écriture, histoire de la musique, improvisation, orchestration, direction d'orchestre*) - limite d'âge maximum 30ans.

Conservatoire de Vence (06) : Cursus d'études

Cursus adultes

- Est considéré comme adulte tout élève de plus de 18 ans entrant au conservatoire ayant déjà ou non pratiqué la musique.
- Le cursus adultes s'échelonne sur 5 ans avec 30 minutes de cours hebdomadaires, de plus d'une heure de Formation Musicale facultative (à condition qu'il y ait au moins 3 élèves inscrit dans le cours), avec un contrôle au bout de 3 ans et un au bout de 5 ans.
- A l'issue du cursus, l'élève adulte continuera uniquement en atelier musique d'ensemble.
- Il pourra intégrer, sur avis du professeur, ce même atelier en cours de cursus si son niveau le permet.
- Un élève adulte pourra également intégrer, si son niveau le permet et sur avis du professeur, les orchestres du conservatoire.
- Ce cursus débouche sur un certificat de fin de cursus pour les élèves suivant les trois disciplines ou une U.V de fin de cursus pour chacune.
- Les jeunes élèves du conservatoire ayant déjà suivi un cursus normal jusqu'en fin de 3^{ème} cycle ne pourront pas entrer en cursus adulte mais auront la possibilité de suivre un cours de perfectionnement à raison de 30 minutes hebdomadaires durant 2 ans maximum. Ensuite il pourront uniquement continuer dans les orchestres.
- Un élève de 16 ans ou plus ayant obtenu son B.E.M en fin de cycle 2 dans un cursus normal au conservatoire et ne voulant pas continuer en cycle 3 pourra intégrer le cursus adultes aux mêmes conditions.
- Un élève de 16 ans ou moins n'ayant pas terminé sa fin de cycle 2 ne pourra intégrer un cursus adultes, il devra suivre un niveau hors cursus tel que défini dans le règlement intérieur puis, à l'issue des 2 ans et si il est âgé de 18 ans, intégrer le cursus adultes.
-

Cursus Adulte Ecole de musique de Saint leu la forêt

- ▶ Un cours individuel d'instrument de 30 minutes
- ▶ Un cours d'1h de formation / culture musicale
- ▶ Une pratique collective

Cursus adultes Carquefou (44)

Une rencontre a lieu en début d'année pour orienter les adultes vers le niveau leur correspondant.

Il est également possible, pour les adultes, d'intégrer le cursus enfant.

Cursus Adultes ville d'Epinal (88)

- Adulte 1er niveau (1h30)
- Adulte 2ème niveau (1h30)
- Adulte 3ème niveau (1h30)
- **Le cursus adulte** : Ce cursus a été mis en place pour orienter les adultes vers un apprentissage musical global adapté à leurs objectifs et à leurs possibilités. A l'issue de cette formation spécifique, les élèves adultes doivent être autonomes pour intégrer un ensemble d'amateurs.

CURSUS ADULTE INSTRUMENTALISTE		
CYCLES	COURS OBLIGATOIRE	FACULTATIFS
1ère et 2ème années	- 30 min instrument, Formation Musicale - 1h de chant choral adulte niveau 1	- Culture musicale
3ème et 4ème années	- cours d'instruments en groupe : 40 min pour 2 élèves / 1h pour 3 élèves - 1h de Formation Musicale adulte	- Culture musicale - Chant Choral adulte niveau 2
<i>Après 4 années d'études dans le cursus adulte, il est possible de continuer à fréquenter le Conservatoire dans le cadre de certains ensembles, en fonction des places disponibles. Attention, vous n'êtes pas prioritaires</i>		

•

CURSUS ADULTE CHANTEUR		
CYCLES	COURS OBLIGATOIRE	FACULTATIFS
1ère et 2ème années	- Cours de chant / Formation Musicale en collectif 1h - Chant choral adulte niveau 1	- Culture musicale
3ème et 4ème années	- cours de chant individuel 30 min - 1h de Formation Musicale adultes chanteurs - Chant choral adulte niveau 2	- Culture musicale
<i>Après 4 années d'études dans le cursus adulte, il est possible de continuer à fréquenter le Conservatoire dans le cadre chant choral adultes, en fonction des places disponibles. Attention, vous n'êtes pas prioritaires</i>		

Conservatoire de Plaisir (Yvelines)

« Le cursus Adultes précise dans quelles conditions les adultes sont accueillis dans les différentes classes avec un conseil fort de rejoindre les propositions de pratiques collectives dès que l'aptitude est constatée. Le professeur détermine chaque année le niveau 1,2 ou 3 de chaque élève adulte, le temps hebdomadaire de cours variant selon le niveau. »

Conservatoire du Tarn

« Les adultes peuvent aussi rejoindre les chorales, les ateliers instrumentaux et même reprendre ou débiter des études musicales dans la limite des places disponibles. »

Pratiquer une activité artistique en amateur (musique, peinture, théâtre, dessin, photo, etc.) selon l'âge et le sexe au cours des douze derniers mois

	2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble
15-24 ans			
Régulièrement tout au long de l'année	15	12	14
De temps en temps tout au long de l'année	4	3	3
Seulement pendant certaines périodes ou les vacances	3	0	1
Occasionnellement ou rarement	2	2	2
Jamais	76	83	80
25-39 ans			
Régulièrement tout au long de l'année	8	8	8
De temps en temps tout au long de l'année	3	4	4
Seulement pendant certaines périodes ou les vacances	1	1	1
Occasionnellement ou rarement	1	1	1
Jamais	86	85	86
40-59 ans			
Régulièrement tout au long de l'année	11	7	9
De temps en temps tout au long de l'année	4	2	3
Seulement pendant certaines périodes ou les vacances	1	1	1
Occasionnellement ou rarement	1	1	1
Jamais	84	89	86
60 ans ou plus			
Régulièrement tout au long de l'année	7	5	6
De temps en temps tout au long de l'année	1	1	1
Seulement pendant certaines périodes ou les vacances	0	0	0
Occasionnellement ou rarement	0	0	0
Jamais	92	94	93
Ensemble			
Régulièrement tout au long de l'année	10	8	9
De temps en temps tout au long de l'année	3	2	3
Seulement pendant certaines périodes ou les vacances	1	1	1
Occasionnellement ou rarement	1	1	1
Jamais	85	88	87

Apprendre à chanter à l'âge adulte

Dans ce questionnaire, nous nous intéressons à l'élève adulte dans l'apprentissage du chant. Les réponses seront exploitées dans le cadre d'un mémoire (pour le diplôme d'état de professeur de chant) développant ce sujet et resteront anonymes.

Merci de bien vouloir nous accorder quelques minutes et de me retourner le questionnaire avant le 1^{er} juin 2009.

1) A quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

- 25/35
- 35/50
- 50/60
- 60 et plus

2) Quel(s) instrument(s) étudiez-vous ?.....

3) Depuis combien de temps étudiez-vous la musique ?.....

4) Avez-vous suivi (ou suivez-vous actuellement) les cours de formation musicale ?

- oui
- non

5) Quelles sont vos motivations principales dans cet apprentissage ?

.....
.....

6) Selon vous qu'est que le « plaisir » dans la pratique de la musique ?

.....
.....
.....

7) Quels types de difficultés rencontrez-vous dans cet apprentissage, en tant qu'adulte?

- techniques (mémorisation, dextérité, souplesse, ...)

-psycho affectives (timidité, inhibition, conditionnement...)

-organisationnels (manque de temps pour travailler l'instrument)

- autres (préciser) :.....

8) Avez-vous une pratique en dehors des cours

- Non
- Oui (préciser).....

Entretien avec Françoise Parlebas

**« J'aimerais apprendre à chanter mais je ne connais pas le solfège »
Le chant pour adulte débutant Ed. Lemoine**

Cet ouvrage est destiné à des adultes qui commencent le chant et qui ne connaissent pas le langage musical. En quelques leçons, ils apprendront à lire, rythmer, prononcer et chanter un lied, une mélodie ou un air, et bientôt la musique n'aura presque plus de secret pour eux!

Françoise Parlebas :

Diplômée de l'Ecole Normale de Musique de Paris.

Donne cours à domicile.

Lieux de déplacement : Bailly, Chatou, L'étang la ville, Feucherolles, Fourqueux, Le Chesnay, Le Pecq, Le Vésinet, Marly-le-Roy, Mareil-Marly, Noisy le Roi, Saint Nom la Brétèche

Quel est le but de la méthode ?

L'objectif de la méthode est d'offrir aux élèves adultes un support d'initiation au solfège et à la culture musicale. Il s'agit d'un support à utiliser en classe de chant. C'est un ouvrage de solfège pour chanteur. Je propose dans ce manuel une véritable méthode de travail, comme il en existe pour l'apprentissage du piano.

Pour quoi un manuel pour adulte ?

Les adultes ne savent pas travailler, ils manquent de structures, ils ont beaucoup de blocages et ne veulent pas être infantilisé. Il leur fallait un manuel adapté. Un langage qui leur corresponde.

Quels sont les besoins spécifiques à l'adulte ?

Les adultes ont un gros handicap en ce qui concerne le rythme. Il faut absolument les pousser à bouger et à ressentir la musique dans le corps. Ils manquent d'imagination et ont besoins d'explications rationnelles et concrètes.

Pensez-vous que l'adulte soit un élève à part ?

Bien sur, l'adulte ne doit pas être traité comme un enfant, il ne le supporte pas. Il a d'autant plus besoin d'avoir confiance en son professeur, d'être rassuré, d'être encadré. Les enfants ont beaucoup plus de facilités. Ils n'ont pas l'esprit occupé par d'autres urgences.

Est-ce une commande de l'éditeur ?

Non, il s'agit d'une proposition de ma part. Je souhaitais que les élèves des classes de chant aient un support écrit, complet.

L'objectif est-il atteint ?

L'objectif n'est pas tout à fait atteint dans le sens où cette méthode est plutôt une initiation au solfège et qu'il faudrait que cette recherche se poursuive. Les adultes manquent souvent de persévérance. Mais j'envisage de leur préparer une nouvelle méthode comme une suite à la première afin de mieux les accompagner dans le travail rythmique (qui est leur principal problème).

Biographie :

- **Olivier Reboul**, « L'adulte : mythe ou réalité », Revue *Critère*, juin 1973
- **Annie Cardinet**, « Pratiquer la médiation en pédagogie »
- **Etienne Bourgeois**, « L'adulte en formation-Regards Pluriels », De Boeck Université
- **Antoine de la Garanderie** « Plaisir de connaître Bonheur d'être- Une pédagogie de l'accompagnement » Pédagogie formation l'essentiel
- **Monique Croizier** « Motivation, projet personnel, apprentissages » ESF
- **Roger Mucchielli** « Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes »ESF
- **Malcolm Knowles** « The adulte Learner : a neglected species 1973 » traduit en français L'adulte apprenant 1990 Ed Organisations
- **Bassis O.** « Se construire dans le savoir à l'école, en formation d'adultes », ESF 1998
- **Bastien B.** « Les connaissances de l'enfant à l'adulte », Armand Colin 1997
- **Dominicé P. et Roussan M.** « L'éducation des adultes et ses effets » Ed Peter Lang Berne
- **Pierre Mervant** « Enseigner le chant » article de la lettre du musicien-février 2009- n°368